

Celui qui appelait en 2007 au « métissage de la France » veut maintenant la suspension provisoire du regroupement familial.

Article rédigé par , le 19 septembre 2016

[Source : Le Salon Beige]

Rappel opportun de Politique Magazine :

"Alors qu'il a débuté sa troisième campagne présidentielle, celui qui appelait en 2007 au « métissage de la France » a affirmé vouloir la suspension provisoire du regroupement familial..."

L'un de ses proches, Eric Woerth, a quant à lui été contredit par le journaliste Jean-Jacques Bourdin au micro de la radio RMC, ce dernier assurant que les lois mises en cause n'avaient fait entrer que 20 000 personnes sur le territoire national en 2015. Les chiffres du ministère de l'Intérieur donnent une autre image.

L'immigration légale issue d'un rapprochement familial a ainsi représenté 45 % des entrées l'an dernier. On peut obtenir un premier visa de longue durée en France pour rejoindre un membre de sa famille naturalisé (54 000 personnes), mais aussi en habitant chez un proche ne possédant lui-même qu'un titre de séjour temporaire (43 000).

Les autres sources d'immigration légale sont les visas étudiants (70 000 jeunes, en forte hausse), les visas économiques (21 000 personnes) et les visas liés à une demande dite humanitaire (26 000 titres délivrés sur une demande totale de 80 000 pour la seule année 2015). Cette immigration légale est issue de pays situés en dehors de l'espace économique européen.

Si les visas de longue durée atteignaient déjà les 150 000 unités annuelles à la fin de la décennie 90, ils se sont élevés l'an dernier à près de 215 000, soit l'équivalent d'une ville comme Bordeaux. Les délivrances de titres de séjour avaient notamment augmenté de 17 % entre 2007 et 2012 sous la mandature de l'actuel président des Républicains, Nicolas Sarkozy..."

Paula Corbulon